



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-Direction des Politiques de Formation
et d'Education**

Bureau des Diplômes de l'Enseignement Technique
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
Suivi par : Marc CHAUCHARD
tél. : 01.49.55.42 69
fax : 01.49.55.40.06

**NOTE DE SERVICE
DGER/SDPOFE/N2011-2153**

Date: 15 novembre 2011

Date de mise en application : **session d'examen 2013**

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la
pêche, de la ruralité et de l'aménagement du
territoire

Nombre d'annexes : 2

à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Objet : Mise en œuvre des épreuves ponctuelles terminales E2 et E3 de la spécialité « Cavalier Soigneur » du brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA).

Bases juridiques :

Code rural et de la pêche maritime : article D. 811-150, D. 811-151, D. 811-152 et D. 811-153

Arrêté du 7 juillet 2011 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité « cavalier soigneur »

Résumé : Cadrage des modalités de mise en œuvre des épreuves ponctuelles terminales E2 et E3 pour la spécialité « cavalier soigneur » du BEPA.

Mots-clés : BEPA, CAVALIER SOIGNEUR, EPREUVES PONCTUELLES TERMINALES

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
<ul style="list-style-type: none">- Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM- Hauts-commissariats de la République des COM- Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole- Unions nationales fédératives d'établissements privés	<ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Inspection de l'enseignement agricole- Conseil Général de l'Agriculture de l'Alimentation et des Espaces Ruraux- Organisations syndicales de l'enseignement agricole- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole

Cette note de service précise les modalités d'organisation des épreuves ponctuelles terminales E2 et E3 du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité « cavalier soigneur » pour les candidats ne bénéficiant pas du contrôle en cours de formation. Elle entre en application pour la session d'examen 2013. Elle complète la note de service *DGER/SDPOFE/N2010-2151 du 14 octobre 2010 pour le champ professionnel des « Productions animales »*.

Les candidats majeurs hors formation, en première inscription ou ajournés, les candidats qui justifient d'une préparation spécifique au BEPA par la voie de la formation professionnelle continue, les candidats inscrits en formation au baccalauréat professionnel dans des établissements non habilités au CCF ou par la voie de la formation à distance peuvent se présenter à l'examen du BEPA spécialité « cavalier soigneur » en épreuves ponctuelles terminales.

Rappels : Un candidat ne peut pas s'inscrire à deux examens en épreuves terminales lors d'une même session d'examen.

Conformément aux dispositions de la note de service DGER/SDPOFE/N2010-2048 du 14 avril 2010, les candidats préparant une spécialité du baccalauréat professionnel dans un établissement non habilité au CCF ou hors formation, ne peuvent pas s'inscrire au BEPA en épreuves terminales et au baccalauréat professionnel à la même session d'examen.

Le sous directeur des Politiques
de Formation et d'Education

Philippe VINCENT

ANNEXE 1 :

Définition de l'épreuve ponctuelle terminale E2
Fiches types
Guide de l'entretien
Grille d'évaluation de l'épreuve ponctuelle terminale

ANNEXE 2 :

Définition de l'épreuve ponctuelle terminale E3
Fiches types
Guide de l'entretien
Grille d'évaluation de l'épreuve ponctuelle terminale

ANNEXE 1

Définition de l'épreuve ponctuelle terminale E2 du BEPA spécialité « cavalier soigneur » supports « sports équestres » et « courses »

Épreuve ponctuelle terminale E2		
Forme de l'épreuve	Durée	Coefficient
Orale	0h30	3

I- Définition de l'épreuve ponctuelle terminale :

Il s'agit d'une épreuve orale de 30 minutes.

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités C5 et C6 définies par le référentiel de certification de la spécialité « cavalier soigneur » du BEPA rénové.

La capacité C5 doit permettre de vérifier si le candidat est en mesure d'identifier le contexte de l'activité professionnelle.

La capacité C6 doit permettre de vérifier si le candidat est en mesure de présenter les composantes et le fonctionnement de l'activité professionnelle visée pour la spécialité « cavalier soigneur »

II- Organisation de l'épreuve

L'épreuve s'appuie sur un jeu de fiches remis obligatoirement par le candidat comprenant :

- une fiche de présentation de la structure ou de l'organisme dans lequel le candidat a effectué la majorité des activités professionnelles.

- au minimum 5 fiches descriptives correspondant à des activités du processus de valorisation d'un cheval que le candidat a effectuées.

Des propositions de fiches types figurent ci-après.

Ces fiches sont à remettre aux examinateurs en trois exemplaires. A défaut de présentation des fiches, le candidat ne sera pas admis à présenter l'épreuve.

III Déroulement de l'épreuve

L'épreuve a une durée de 30 minutes et comporte deux parties définies comme suit :

- un exposé oral du candidat (maximum 10 minutes) destiné à la présentation des activités professionnelles faisant l'objet des fiches et à la présentation de son vécu des situations. Le candidat s'attachera à décrire l'organisation ou la (ou les) structure(s) et le contexte dans lequel il a exercé ses activités. Il présentera ensuite les activités en justifiant les choix techniques et en tirant des enseignements des résultats obtenus.

- un entretien avec le jury (maximum 20 minutes) sous forme de questions-réponses sur la base du guide d'entretien joint. Cet entretien a pour objectif de faire préciser les éléments non présentés lors de l'exposé et de vérifier l'atteinte des capacités listées.

IV – Modalités d'évaluation

Le jury est composé d'un enseignant de Zootechnie-Hippologie et d'un professionnel qualifié dans le secteur.

En cas d'absence du professionnel, le jury peut néanmoins valablement évaluer.

L'évaluation est réalisée obligatoirement à l'aide de la grille critériée jointe.

Épreuve E2 : Fiches types

Fiche de présentation de l'organisme ou de la structure

Secteur professionnel :

Spécialité :

Situation géographique, historique :

Présentation de l'organisation, de la structure

Caractéristiques techniques

Cavalerie :

Types de prestations :

Partenaires :

Principaux équipements :

Caractéristiques importantes ou autres :

Fiche activité

Intitulé de l'activité présentée :

Objectif(s) de l'activité, champ de compétence (s) :

Durée de l'activité :

Lieu(x) et contexte de l'activité :

Participants ou partenaires impliqués :

Chronologie des opérations et des gestes effectués :

Équipements, produits, matériels utilisés, etc :

Conditions de réalisation (hygiène, sécurité, pénibilité, respect de l'environnement) :

Résultats de l'activité, remarques :

**Le candidat doit avoir impérativement participé à l'activité présentée dans la fiche.*

Épreuve E2 : Guide de l'entretien

Questions relatives aux capacités évaluées	Le candidat doit être en capacité de :
C5 : Identifier les éléments de contexte de l'activité	<p>Décrire l'environnement et le contexte de l'activité : selon les cas, la description s'applique, à l'organisme, à la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - environnement socio-économique - caractéristiques de la structure - contexte réglementaire - contexte humain et matériel
	<p>Identifier les acteurs et leurs rôles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au sein de la structure - autres partenaires
C6 : Présenter les composantes et le fonctionnement d'un processus de valorisation du cheval	<p>Identifier les caractéristiques des équidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - composition de la cavalerie - gestion de la carrière des équidés, <p>Présenter les caractéristiques des équipements et matériels mis en œuvre</p> <p>Présenter les principales données techniques et économiques liées à l'activité</p>
	<p>Apprécier les conditions de réalisation et présenter le résultat attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les difficultés de réalisation, - évaluer les écarts entre le résultat et les objectifs - proposer une ou des solutions alternatives

**Grille d'évaluation de l'épreuve ponctuelle terminale E2
du BEPA spécialité « Cavalier- soigneur »**

Session :

Nom.....Prénom.....

Date :

Capacités évaluées	Critères d'évaluation niveau d'exigence attendu	Observations	Note
C5 : Identifier les éléments de contexte de l'activité			
Décrire l'environnement et le contexte	Description détaillée Pas d'oublis ou d'erreur Vocabulaire adapté		/4
Identifier les acteurs et leurs rôles			/4
C6 : Présenter les composantes et le fonctionnement d'un processus de valorisation d'un cheval			
Identifier les finalités de l'activité Identifier les caractéristiques de la cavalerie	Identification exacte et hiérarchisée		/8
Identifier les moyens techniques et les produits	Pas d'oublis, logique de l'ordre, Vocabulaire adapté		
Apprécier les conditions de réalisation et les résultats des activités.	Cohérence des explications Justification des résultats, Mise en évidence des points forts, points faibles, aléas		/4
Note en points entiers			/20

Appréciation générale :

Signature des examinateurs:

ANNEXE 2

EPREUVE PONCTUELLE TERMINALE E3 « PRATIQUE PROFESSIONNELLE » DU BEPA SPECIALITE « CAVALIER- SOIGNEUR »

Épreuve ponctuelle terminale E3		
Forme de l'épreuve	Durée	Coefficient
Pratique	1h30	4

SUPPORT « SPORTS EQUESTRES »

Cette épreuve a pour but de vérifier l'acquisition des capacités C7 à C10.

Les compétences à atteindre correspondent au niveau de capacités équestres professionnelles nécessaires à un cavalier basées sur les exigences préalables à l'entrée en BPJEPS « Activités Equestres »

Cette épreuve d'une durée de 90 minutes dont au moins 3 fois 15 minutes à cheval évalue le candidat sur le travail d'un cheval monté sur le plat et à l'obstacle, et d'un cheval en liberté.

Elle intègre un entretien permettant au candidat de rendre compte et d'analyser le travail réalisé à cheval.

Elle est suivie d'un questionnaire permettant d'évaluer par sondage, les connaissances relatives aux situations pratiques proposées..

L'épreuve est évaluée par un enseignant d'équitation et un professionnel qualifié dans la spécialité et le support de formation. Le jury dispose d'une grille d'évaluation définie nationalement.

SUPPORT « COURSES » TROT OU GALOP

Cette épreuve a pour but de vérifier l'acquisition des capacités C7 à C10.

Les compétences à atteindre correspondent au niveau de capacités équestres professionnelles nécessaires à un cavalier d'entraînement.

Cette épreuve d'une durée de 90 minutes dont au moins 45 minutes à cheval évalue le candidat sur le travail d'un cheval monté sur le plat et à l'obstacle ou d'un cheval attelé pour le trot et d'un cheval en liberté.

Elle intègre un entretien permettant au candidat de rendre compte et d'analyser le travail réalisé à cheval.

Elle est suivie d'un questionnaire permettant d'évaluer par sondage, les connaissances relatives aux situations pratiques proposées..

L'épreuve est évaluée par un enseignant d'équitation et un professionnel qualifié dans la spécialité et le support de formation. Le jury dispose d'une grille critériée d'évaluation définie nationalement.

**Grille d'évaluation de l'épreuve ponctuelle terminale E3
du BEPA spécialité « Cavalier Soigneur » Support « Sports Equestres »**

Nom :

Prénom :

Date :

1^{ère} situation : Travail d'un cheval sur le plat, incluant la reprise fixée

Critères d'évaluation		Evaluation				Barème	Note
		--	-	+	++		
Cavalier	Position, assiette et fonctionnement du cavalier					3	
	Indépendance et utilisation des aides					3	
Reprise	Qualité de présentation de la reprise imposée, précision du tracé, toilettage du cheval, tenue du cavalier					3	
	Justesse du travail (impulsion, cadence, harmonie)					3	
	Appréciation globale du couple cheval-cavalier					3	
Analyse et correction	Cohérence du travail réalisé (travail et reprise), correction face à une figure incorrectement réalisée					3	
	Analyse du travail réalisé					2	
	Note A					20	

2^{ème} situation : Travail à l'obstacle, incluant le parcours défini préalablement

Critères d'évaluation		Evaluation				Barème	Note
		--	-	+	++		
Cavalier	Aisance, fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)					3	
	Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, régularité)					3	
Parcours	Correction du train et du tracé (vitesse, équilibre, courbes)					3	
	Correction des abords (encadrement, contrats de foulées)					3	
	Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé					3	
Analyse et correction	Gestion du parcours déterminé					3	
	Analyse du travail réalisé					2	
	Note B					20	

3^{ème} situation : Travail d'un cheval non monté

1- Travail sur le plat, à la longe (enrênements possibles)

Critères d'évaluation	Evaluation				Barème	Note
	--	-	+	++		
Tenue du longeur, harnachement, propreté du cheval					2	
Utilisation et aménagement de l'espace					2	
Comportement et place du longeur					2	
Aisance générale (maniement de la longe, réglage des enrênements, justifications)					3	
Contrôle de l'attitude (locomotion, impulsion, incurvation)					3	
Adaptation au comportement du cheval au cours du travail					3	
Respect des règles de sécurité					3	
Analyse du travail effectué					2	
Note C					20	

Ou 2- Travail sur le plat, aux longues rênes

Critères d'évaluation	Evaluation				Barème	Note
	--	-	+	++		
Tenue du longeur, harnachement, propreté du cheval					2	
Utilisation et aménagement de l'espace					2	
Comportement et place du longeur					2	
Aisance générale (maniement de la longe, réglage des enrênements, justifications)					3	
Contrôle de l'attitude (locomotion, impulsion, incurvation)					3	
Adaptation au comportement du cheval au cours du travail					3	
Respect des règles de sécurité					3	
Analyse du travail effectué					2	
Note C					20	

Ou 3- Travail en liberté

Critères d'évaluation	Evaluation				Barème	Note
	--	-	+	++		
Tenue de l'intervenant, propreté du cheval					2	
Utilisation et aménagement de l'espace					3	
Gestion des relations avec le cheval					3	
Utilisation et gestion des aides, des intervenants et comportement					3	
Adaptations du dispositif					4	
Respect des règles de sécurité des intervenants et du cheval					3	
Analyse du travail effectué					2	
Note C					20	

Note finale $\frac{A+B+C}{3}$

3

Appréciation générale :

Signature des examinateurs :

**Grille d'évaluation du CCF 3 et de l'épreuve ponctuelle terminale de l'Epreuve E3
du BEPA spécialité « Cavalier Soigneur » support « Courses »**

Nom :

Prénom :

Date :

Support (rayer la mention inutile) : Trot Galop

1^{ère} situation : Travail d'un cheval monté

Critères d'évaluation	Evaluation				Barème	NOTE
	--	-	+	++		
Position, assiette et fonctionnement du cavalier					3	
Correction dans l'emploi des aides					3	
Correction des exercices réalisés dans le travail (impulsion, contrôle de la direction)					4	
Cohérence du travail réalisé (progressivité, adaptation allures-courbes, prise en compte de l'environnement)					5	
Respect de la sécurité					2	
Analyse du travail effectué					3	
Note A					20	

2^{ème} situation : Travail sur la piste

Critères d'évaluation	Evaluation				Barème	NOTE
	--	-	+	++		
Equipement du cavalier (dont une cravache et un chrono pour le trot) Intégrité du cheval avant le travail Préparation du cheval et montoir					4	
Compréhension des consignes Echauffement et détente Respect des allures, vitesse, distances, équilibre du cheval Qualité des départs Respect des règles de sécurité					6	
Efficacité des aides et régularité de la position dans le travail Adaptation aux difficultés rencontrées					5	
Retour au calme Finir son cheval Intégrité du cheval après le travail					2	
Explication du travail effectué, des problèmes rencontrés et suites à donner					3	
Note B					20	

3^{ème} situation : Travail d'un cheval non monté

Critères d'évaluation	Evaluation				Barème	NOTE
	--	-	+	++		
Choix, réglage et utilisation du matériel					3	
Correction des exercices					3	
Adaptation au comportement du cheval au cours du travail					3	
Comportement et place lors du travail (calme, attention)					3	
Respect de la sécurité					3	
Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail					2	
Analyse du travail effectué					3	
Note C					20	

Note finale $\frac{A+B+C}{3}$

Appréciation générale :

Signature des examinateurs :